

Une Bretagne toujours plus diplômée malgré de nombreux départs de jeunes

En Bretagne, au 1^{er} janvier 2005, parmi les personnes qui ont terminé leurs études, une sur cinq possède un diplôme de l'enseignement supérieur. Ces diplômés du supérieur sont jeunes et plus mobiles géographiquement que les non diplômés. Ils représentent 29 % des actifs ayant un emploi. Entre 1999 et 2005, le niveau de diplôme des Bretons s'élève. La part des personnes qui ont un diplôme de niveau Bac+2 progresse plus rapidement en Bretagne qu'en France métropolitaine.

Au 1^{er} janvier 2005, la région Bretagne se situe au septième rang des régions de France métropolitaine pour la part de détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur parmi les personnes ayant terminé leurs études (20,4 %).

En tête de cette hiérarchie, l'Île-de-France se dégage nettement avec 33 % de diplômés du supérieur. Suivent Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en comptent entre 23,5 % et 22 %. Ces 3 régions regroupent les 4 plus grandes villes de province, avec une forte concentration des fonctions métropolitaines supérieures et de grandes universités, ce qui explique la forte présence de diplômés du supérieur. On retrouve ensuite la Bretagne dans un troisième groupe avec l'Alsace, le Languedoc-

Roussillon et l'Aquitaine. La part de diplômés du supérieur dans la région est plus élevée d'un point que celle de la moyenne des régions de province (19,4 %).

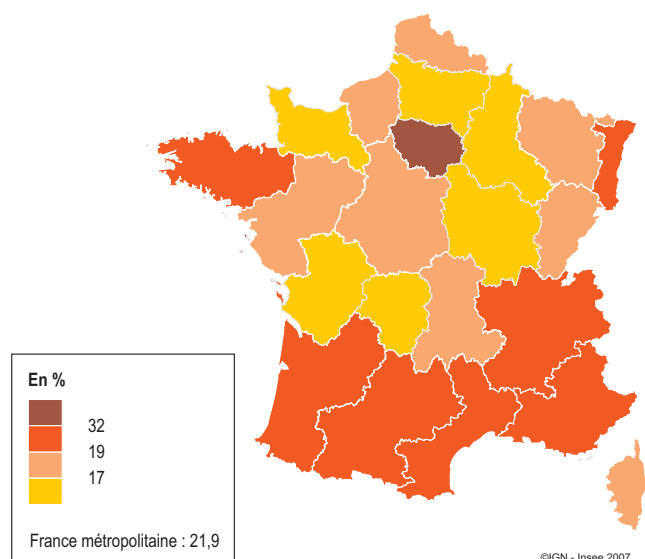
Des jeunes Bretons diplômés

Les jeunes Bretons sont plus diplômés qu'ailleurs : entre 20 et 40 ans, pour chaque classe d'âge quinquennale, la proportion de titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur est au moins égale à celle de la moyenne nationale et dépasse d'environ 3 points celle de l'ensemble des régions de province. Entre 25 et 34 ans, environ 40 % de la population bretonne possède un diplôme de l'enseignement supérieur. Seules, l'Île-de-France, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes comptent plus de diplômés du

supérieur âgés de 20 à 40 ans. Au-delà de 40 ans, le pourcentage de Bretons diplômés du supérieur devient inférieur à la moyenne nationale. Il se rapproche de la moyenne de province pour les générations les plus anciennes et devient même inférieur pour les plus de 65 ans.

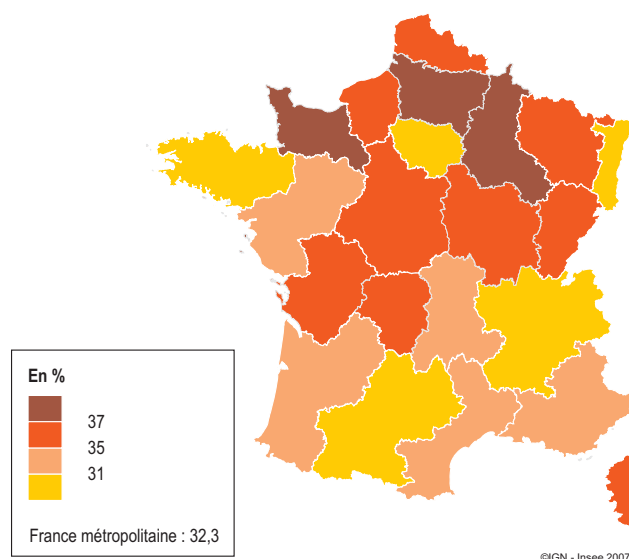
La Bretagne se distingue par une proportion particulièrement faible de personnes sans diplôme ou titulaires d'un seul CEP (Certificat d'Études Primaires) (30,3 %). Cela situe la Bretagne au 20^e rang des régions françaises au même niveau que l'Alsace et derrière l'Île-de-France. Cette position notable de la région est renforcée avant 50 ans : c'est alors que le pourcentage de non diplômés est le plus faible pour toutes les classes d'âge quinquennales.

Part des diplômés de l'enseignement supérieur dans la population ayant terminé ses études au 1^{er} janvier 2005



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006
Champ : population des ménages, personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études

Part des sans diplôme ou titulaires d'un CEP dans la population ayant terminé ses études au 1^{er} janvier 2005



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006
Champ : population des ménages, personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études

Le niveau de diplôme monte

La Bretagne bénéficie d'une élévation générale du niveau de formation plus rapide qu'ailleurs. Entre 1999 et 2005, la part des détenteurs d'un diplôme du supérieur gagne 5 points en Bretagne, soit une progression comparable à celles de Rhône-Alpes et de Midi-Pyrénées et à peine moindre qu'en Île-de-France (+ 5,5 points). La région connaît en outre la deuxième plus forte baisse de la part des personnes sans diplôme ou titulaires d'un CEP. Cette évolution est notamment due à un effet démographique : le remplacement des générations

âgées, peu diplômées, par des générations de jeunes ayant bénéficié de l'expansion de l'enseignement supérieur. Ainsi, 68 % des personnes âgées de 65 ans ou plus déclarent ne détenir aucun diplôme ou le seul CEP, mais elles ne sont que 7 % parmi les jeunes de 25 à 29 ans ayant terminé leurs études. A l'inverse, alors que 6 % des personnes de plus de 65 ans sont diplômées du supérieur, elles sont 41 % parmi les jeunes de 25 à 29 ans.

On observe en fait un glissement général du niveau de diplôme vers le haut. La proportion de non diplômés, et de titulaires d'un brevet

ou d'un CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) diminue. C'est entre 35 et 54 ans que les titulaires du BEP (Brevet d'Etudes Professionnelles) ou d'un CAP sont le plus représentés (36 % au total). Leur part n'est plus que de 25 % entre 25 et 34 ans. Le développement récent des baccalauréats technologiques et professionnels explique en partie ce changement : 16 % des Bretons âgés de 25 à 34 ans en sont titulaires contre seulement 8 % dans la tranche d'âge de 35 à 54 ans.

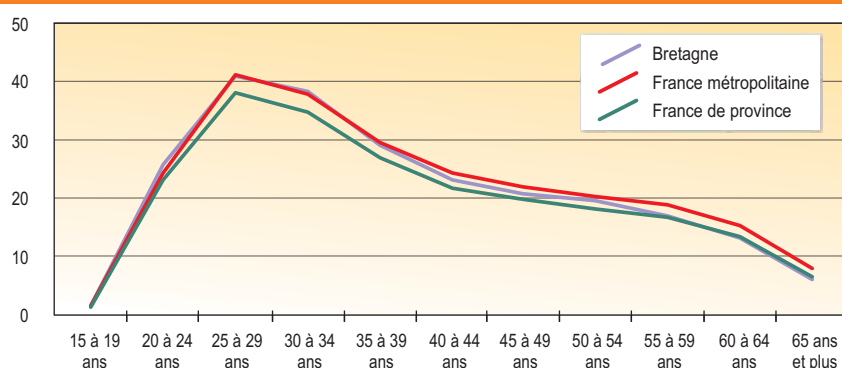
En Bretagne, les femmes sont un peu plus souvent diplômées de l'enseignement

Niveau de diplôme en 2005 selon le sexe (en %)

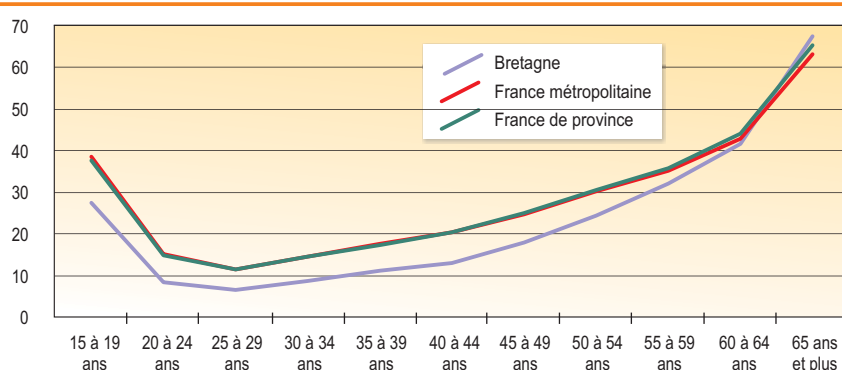
	Bretagne				France métropolitaine		
	2005		1999		2005		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Aucun diplôme ou CEP	25,5	34,6	30,3	37,1	28,8	35,5	32,3
BEPC, brevet	6,1	8,1	7,1	8,5	5,5	7,7	6,6
CAP	21,1	10,6	15,6	16,4	20,3	10,9	15,4
BEP	11,3	10,6	10,9	10,2	9,1	8,7	8,9
Bac général	6,4	8,2	7,4	4,9	6,5	8,9	7,8
Bac technologique ou professionnel	9,7	7,0	8,3	7,5	8,1	6,3	7,1
Diplôme du 1 ^{er} cycle	9,8	12,6	11,3	8,5	9,2	11,8	10,6
Diplôme du 2 ^e ou 3 ^e cycle	10,1	8,3	9,1	6,9	12,5	10,2	11,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006
Champ : population des ménages, personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études

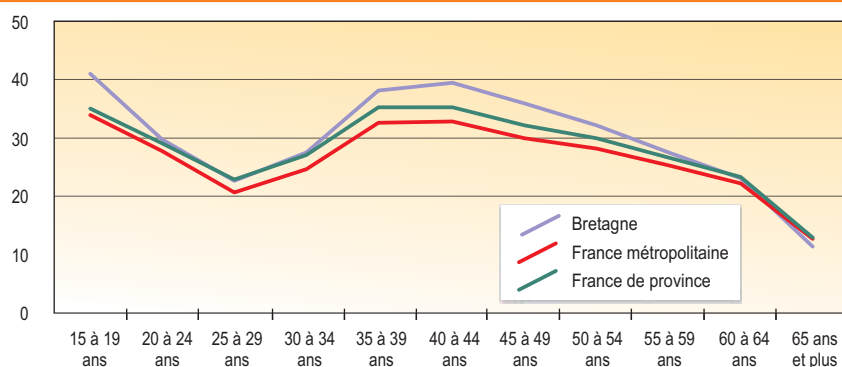
Part des diplômés de l'enseignement supérieur selon l'âge en 2005 (en %)



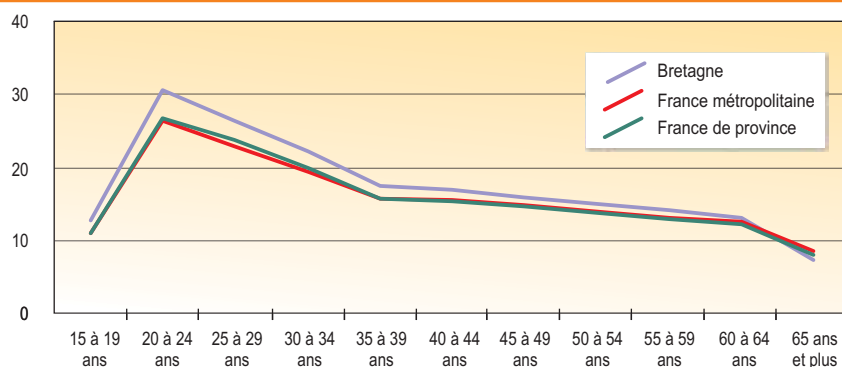
Part des sans diplôme ou titulaires d'un CEP selon l'âge en 2005 (en %)



Part des titulaires d'un BEP ou d'un CAP selon l'âge en 2005 (en %)



Part des bacheliers selon l'âge en 2005 (en %)



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006
Champ : population des ménages, personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études

supérieur que les hommes. Elles sont à l'inverse un peu moins nombreuses à être au moins bachelières. Le CAP reste très largement à dominante masculine : 10,6 % de femmes contre 21,1 % d'hommes sont titulaires d'un tel diplôme. La proportion de personnes sans diplôme est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. L'écart est plus marqué en Bretagne que France métropolitaine. Avant 45 ans, les hommes et les femmes sont quasiment aussi rarement sans diplôme.

Les Bretons s'orientent davantage vers des filières professionnalisantes

Parmi les Bretons ayant terminé leurs études, 41,6 % d'entre eux disposent d'une formation professionnalisante : CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle), BEP (Brevet d'Études Professionnelles), BAC PRO (BACCalauréat PROfessionnel), STS (Section de Technicien Supérieur), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie). Cette proportion est supérieure de 4 points à la moyenne nationale et place la Bretagne en troisième position derrière l'Alsace et les Pays de la Loire. Ce phénomène est encore plus marqué entre 20 et 44 ans où près des deux tiers des Bretons possèdent ce type de diplôme.

En matière d'enseignement supérieur, les Bretons privilégient des formations courtes débouchant plus directement sur un emploi. Ainsi, 11 % des personnes ayant terminé leurs études détiennent un diplôme de niveau Bac+2, souvent à l'issue des formations en Institut Universitaire de Technologie (IUT) ou en Section de Technicien Supérieur (STS). Cette part a progressé de près de 3 points en Bretagne entre 1999 et 2005, contre 1 point en moyenne en France métropolitaine. La région se situe aujourd'hui à la quatrième place des régions métropolitaines pour la part de ces diplômés, un point au-dessus de la moyenne de la France de province.

La part des titulaires d'un diplôme de 2^e ou 3^e cycle a également progressé en Bretagne mais pas davantage qu'au niveau national. La région se situe au niveau de la moyenne des régions de province pour la part des titulaires d'un diplôme du 2^e ou 3^e cycle (9,1 %).

Des migrants plus diplômés

Avec l'élévation du niveau de diplôme, la mobilité s'intensifie. Les diplômés sont beaucoup plus mobiles, géographiquement, que

Niveau de diplôme en 2005 par région de résidence antérieure (en %)

	Stables en Bretagne	Arrivants en Bretagne			Partants de Bretagne		
		Total	Île-de-France	Autres régions et étranger	Total	Île-de-France	Autres régions
Effectifs (nombre)	1 990 234	173 604	55 050	118 554	102 501	24 756	77 745
Aucun diplôme ou CEP	31,6	15,3	17,4	14,4	8,7	5,1	9,9
BEPC, brevet	7,2	6,0	6,4	5,8	4,3	2,6	4,9
CAP ou BEP	27,1	19,9	20,8	19,5	15,3	7,8	17,6
Bac général, technologique ou professionnel	15,4	19,4	18,1	20,0	18,5	15,4	19,5
Diplôme de l'enseignement supérieur	18,7	39,4	37,3	40,3	53,2	69,1	48,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006

Champ : population des ménages, personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études

les personnes non diplômées, pour plusieurs raisons : tout d'abord parce que la poursuite d'études supérieures impose souvent une mobilité géographique vers d'autres centres universitaires, notamment de la région parisienne, mobilité qui peut se prolonger ensuite en début de vie active. Ensuite parce que les plus diplômés occupent souvent des fonctions d'encadrement qui autorisent ou qui, parfois, imposent des mobilités professionnelles et géographiques plus fréquentes. Les arrivants comme les sortants de la région sont, pour cette raison, beaucoup plus diplômés en moyenne que les personnes stables.

Parmi les nouveaux arrivants dans la région, c'est-à-dire ceux qui n'y habitaient pas 5 ans auparavant, 39 % sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, contre seulement 19 % des sédentaires. Quelle que soit la région d'origine les migrants sont plus diplômés. Les Bretons partis dans une autre région sont eux aussi plus diplômés. Environ 53 % d'entre eux détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur. Cette part atteint même 69 % pour ceux ayant migré vers l'Île-de-France.

Entre 2000 et 2005, le solde de diplômés du supérieur est toutefois globalement favorable

à la région. Parmi les arrivants, on trouve 6 000 titulaires d'un diplôme de 1^{er} cycle de plus que parmi les personnes qui sont parties. L'équilibre est quasiment atteint pour les diplômés du 2^e ou 3^e cycle.

Cependant ce bilan est contrasté selon les âges : il est négatif pour les moins de 30 ans, positif au-delà. En 5 ans, le déficit migratoire de diplômés du supérieur âgés de 20 à 29 ans et ayant terminé leurs études atteint 9 500 personnes dont 8 000 sont détenteurs d'un diplôme du 2^e ou 3^e cycle. Le diplôme a pu être obtenu avant ou après la migration, que ce soit pour les arrivants ou les partants.

Parmi les jeunes qui résidaient en Bretagne en 2000 et qui ont quitté la région, pour faire ou poursuivre leurs études, pour travailler ou pour tout autre motif, 66 % sont diplômés du supérieur et 84 % sont au moins titulaires d'un baccalauréat. Ces proportions sont encore plus importantes pour les jeunes partis vers l'Île-de-France.

Comparativement les nouveaux résidents sont moins diplômés : 52 % sont titulaires d'un diplôme du supérieur et 75 % sont au moins bacheliers.

Moins de chômage en Bretagne pour les non diplômés

Plus de la moitié (55 %) des Bretons de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études ont un emploi, 31 % sont retraités. Les autres personnes se déclarent chômeurs ou inactifs. Le niveau de diplôme joue un rôle fortement discriminant sur le marché du travail, mais de manière moins prononcée en Bretagne que dans toutes les autres régions. En Bretagne, le taux de chômage passe de 13,7 % pour les non diplômés ou les seuls détenteurs du CEP à 7,5 % pour les diplômés du supérieur, alors qu'en France métropolitaine cet indicateur s'établit respectivement à 18,9 % et 7,5 %. Un peu plus de 27 % des chômeurs déclarent ne disposer d'aucun diplôme, du seul CEP ou du BEPC alors que 19 % des actifs ayant un emploi sont dans ce cas. Détenir un diplôme ne protège cependant pas du chômage : 42 % des chômeurs de la région sont au moins bacheliers.

■ Stéphane Moro

Niveau de diplôme de la population bretonne en 2005 selon le type d'activité (en %)

	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Retraités	Autres inactifs
Aucun diplôme ou CEP	13,1	19,4	59,9	41,3
BEPC, brevet	6,2	7,9	8,1	9,3
CAP ou BEP	32,7	31,2	15,0	25,2
Bac général, technologique ou professionnel	19,3	19,8	9,3	12,7
Diplôme de l'enseignement supérieur	28,7	21,7	7,7	11,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006

Champ : population des ménages, personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études

Pour en savoir plus

- Les migrations des jeunes Bretons diplômés de l'enseignement supérieur entre 1990 et 1999 / Marie-Hélène Kérouanton et Stéphane Moro ; INSEE Bretagne. - Dans : *Octant : revue d'études et de statistiques de la région* ; n° 104, (2006, janv.). - P. 4-13.
- Panorama emploi-formation en Bretagne / Vincent Bourdin, Christophe Leroy, Anne Sérandon ; Groupement d'intérêt public relation emploi formation (Gref) de Bretagne, Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 106, (2006, sept.). - P. 27-36.
- Bac, les résultats 2007 / Académie de Rennes. - Dans : *Zoom : les dossiers thématiques de l'académie de Rennes*. Système en ligne.
- Egalité filles garçons / Académie de Rennes. - Dans : *Zoom : les dossiers thématiques de l'académie de Rennes* ; (2006, fév.). - Système en ligne.
- En dix ans, plus d'apprentis et plus d'étudiants / INSEE. - Dans : *France, portrait social* ; n° 10, (2006, nov.). - P. 79-90.
- Le déclassement des jeunes sur le marché du travail / Jean-François Girret, Emmanuelle Nauze-Fichet, Magda Tomasini ; INSEE. - Dans : *La société française : données sociales*, (2006, mai). - P. 307-314.
- Typologie de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur dans les régions françaises au regard des mobilités géographiques / Cathy Perret. - Dans : *Revue d'économie régionale et urbaine* ; n° 2, (2007). - P. 293-308.
- Formation initiale, orientations et diplômes de 1985 à 2002 / Sébastien Durier, Pascale Poulet-Coulibando ; Depp. - Dans : *Éducation et formations* ; n° 74, (2007, avr.). - P. 143-159.
- Prospective emploi-formation à l'horizon 2015 : derniers résultats, nouvelle approche / Claude Sauvageot ; Depp. - Dans : *Education et formations* ; n° 74, (2007, avr.). - P. 103-114.
- Évolution historique de l'inégalité des chances devant l'école : des méthodes et des résultats revisités / Louis-André Vallet, Marion Selz ; Depp. - Dans : *Éducation et formations* ; n° 74, (2007, avr.). - P. 65-74.
- Les diplômes de l'éducation nationale dans l'univers des certifications professionnelles : nouvelles normes et nouveaux enjeux / Fabienne Mailard, José Rose ; en collab. avec Josiane Teissier et Daniel Blondet. - Marseille : Céreq, 2007. - 321 p. - (Relief. Echanges ; 20).
- Notes d'information / Depp. - Vanves : ministère de l'Éducation nationale. Système en ligne.
- RERS : repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche / Depp. - Vanves : ministère de l'Éducation nationale. Système en ligne.
- www.insee.fr
- www.education.gouv.fr
- www.ac-rennes.fr
- www.cereq.fr/